

ASS 2 ANGLES

11 rue Schnetz

61100 FLERS

Siret : 44786596500027

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2019



T A L E N Z
GROUPE FIDORG

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Vire	3, rue des Halles – BP 70058 – 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr



ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	4 694	4 694		
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	552	552		
<i>Autres</i>	8 169	7 278	891	
<i>Immobilisations grévées de droit</i>				
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
Immobilisations financières				
<i>Participations</i>				
<i>Créances rattachées aux participations</i>				
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 415	12 525	891	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières et autres approvisionnements</i>				
<i>En-cours de production (biens et services)</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	4 265		4 265	3 174
Créances				
<i>Créances Usagers et comptes rattachés</i>				1 000
<i>Autres</i>	12 918		12 918	15 425
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	82 627		82 627	56 891
<i>Charges constatés d'avance</i>	3 632		3 632	4 369
TOTAL ACTIF CIRCULANT	103 442		103 442	80 859
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion actif</i>				
TOTAL GENERAL	116 857	12 525	104 333	80 859

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairements compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre :

Bilan passif

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserves</i>	17 862	17 862
Résultat de l'exercice	1 242	-11 093
<i>Report à nouveau</i>	-8 467	2 626
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	10 637	9 395
Autres fonds associatifs		
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i>		
<i>Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise</i>		
<i>Subventions d'investissement</i>	12 985	
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droits des propriétaires (Commodat)</i>		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	23 622	9 395
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS		
FONDS DEDIES		
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>		
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
TOTAL FONDS DEDIES		
DETTES		
<i>Emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	9 821	
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et commandes reçues sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	13 442	18 202
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	9 165	10 479
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>		
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>	48 283	42 783
TOTAL DETTES	80 710	71 464
<i>Ecart de conversion passif</i>		
TOTAL GENERAL	104 333	80 859

ENGAGEMENTS DONNES

(1) Dont à plus d'un an	
Dont à moins d'un an	80 710
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	721
(3) Dont emprunts participatifs	

■ Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	9 090	4,66	4 700	2,12	4 390	93,40
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	185 700	95,18	216 242	97,70	-30 542	-14,12
Reprises et Transferts de charge	9 940	5,09	1 521	0,69	8 420	553,71
Cotisations	310	0,16	391	0,18	-81	-20,72
Autres produits	2 306	1,18	5 808	2,62	-3 502	-60,30
Produits d'exploitation	207 346	106,28	228 662	103,31	-21 316	-9,32
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières	254	0,13			254	
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges extern	129 993	66,63	157 213	71,03	-27 220	-17,31
Impôts et taxes	1 052	0,54	1 177	0,53	-125	-10,59
Salaires et Traitements	56 627	29,02	61 943	27,99	-5 315	-8,58
Charges sociales	17 929	9,19	22 967	10,38	-5 038	-21,94
Amortissements et provisions	15	0,01	321	0,15	-306	-95,30
Autres charges	145	0,07	60	0,03	85	142,61
Charges d'exploitation	206 016	105,60	243 681	110,10	-37 665	-15,46
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 330	0,68	-15 019	-6,79	16 349	-108,86
Opérations faites en commun						
Produits financiers	92	0,05	28	0,01	64	225,67
Charges financières	195	0,10	53	0,02	142	270,10
Résultat financier	-103	-0,05	-24	-0,01	-78	321,51
RESULTAT COURANT	1 227	0,63	-15 043	-6,80	16 270	-108,16
Produits exceptionnels	15	0,01	3 950	1,78	-3 935	-99,62
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	15	0,01	3 950	1,78	-3 935	-99,62
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	1 242	0,64	-11 093	-5,01	12 335	-111,20
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat	4 350		3 900		450	11,54
Prestations en nature	17 224		8 809		8 415	95,53
Dons en nature						
Total des produits	21 574		12 709		8 865	69,75
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite	17 224		8 809		8 415	95,53
Personnel bénévole	4 350		3 900		450	11,54
Total des charges	21 574		12 709		8 865	69,75



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : 2 ANGLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 104 333 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 1 242 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/06/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre (ou semestre) 2020. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, l'entité n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

■ Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La Subvention d'équipement "Appel à projet DRAC lieu commun" perçue pour un montant de 13.000 € a eu pour contrepartie 906 € seulement d'investissement en 2019.

L'emprunt souscrit d'un montant de 9.100 € est en fait un crédit de trésorerie d'un an remboursé intégralement début 2020.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 694			4 694
Immobilisations incorporelles	4 694			4 694
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	552			552
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 392			1 392
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 871	906		6 777
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	7 815	906		8 721
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	12 509	906		13 415

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 694			4 694
Immobilisations incorporelles	4 694			4 694
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	552			552
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 392			1 392
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 871	15		5 886
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 815	15		7 831
ACTIF IMMOBILISE	12 509	15		12 525

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	12 918	12 918	
Charges constatées d'avance	3 632	3 632	
Total	16 550	16 550	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	12 750
Disponibilités	
Total	12 750

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

■ Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de repr					
Fonds propres avec droit de repr					
Ecart de réévaluation					
Réserves	17 862	-11 093		-11 093	17 862
Report à Nouveau	2 626			11 093	-8 467
Excédent ou déficit de l'exercice	-11 093	11 093	1 242		1 242
Situation nette	9 395		1 242		10 637
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement			13 000	15	12 985
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commod					
TOTAL	9 395		14 242	15	23 622

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	721	721		
- à plus de 1 an à l'origine	9 100	9 100		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 442	13 442		
Dettes fiscales et sociales	9 165	9 165		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	48 283	48 283		
Total	80 710	80 710		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 100			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 587
Dettes fiscales et sociales	5 334
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	12 921

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	3 632
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	3 632

En application de l'article 211-1-5 du règlement N°99-03 du CRC "les charges constatées d'avance sont des actifs qui correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement". En conséquence, les dépenses engagées correspondantes à la conception des catalogues non distribués à la clôture de l'exercice ont été comptabilisées en charges constatées d'avance pour un montant de 4.368,87€.

Soit :

- Catalogues 2010 : 63.50 €
- Catalogues 2011 : 387.72 €
- Catalogues 2012 : 436.39 €
- Catalogues 2013 : 313.37 €
- Catalogues 2014 : 95.67 €
- Catalogues 2015 : 265.33 €
- Catalogues 2016 : 507.39€
- Catalogues 2017 : 776.93 €
- Catalogues 2018 : 785.23 €

Toutefois si le principe de continuité d'exploitation devait être remis en cause, la valorisation de ces actifs serait à reconsidérer.

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	48 283
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	48 283

Les produits constatés d'avance correspondent à la quote part :

- de la subvention versée relative à la diffusion des catalogues non matérialisés : - en 2019 pour un montant de 3.000 € ,
- de la subvention Projet "Géographie" restant à réaliser sur l'exercice 2020 pour un montant de 4.000 €,
- de la subvention Projet "Jumelage Lycée de la Ferté Macé " restant à réaliser sur l'exercice 2020 pour un montant de 1.500 €,
- de la subvention acompte 2020 reçu pour la période du 01 01 2020 au 30 11 2020 pour un montant de 39.783 €.

■ **Notes sur le bilan**

■ Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
<i>Subv. Drac : Fonctionn</i>	20 000	20 000	20 000		
<i>Subv. Drac : Projets</i>	18 600	18 600	13 100		5 500
<i>Subv. Aide au Lieu</i>	15 000	15 000	15 000		
<i>Subv. Région Diff. Cat</i>	3 000	3 000			3 000
<i>Subv. Région Relais C</i>	70 583	70 583	70 583		
<i>Subv. Région Relais C</i>	46 200	46 200	6 417		39 783
<i>Subv. Agglo. Relais Cul</i>	42 340	42 340	42 340		
<i>Subv. Ville Flers Relais</i>	18 260	18 260	18 260		
Total	233 983	233 983	185 700		48 283



CABINET BASTIANUTTI

François BASTIANUTTI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Maîtrise de droit
E.S.C. Le Havre - Caen

ASSOCIATION 2 ANGLES

11, rue Schnetz

61100 FLERS

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

41, rue de la 11ème Division Britannique
61100 FLERS

Tél : 02 33 98 26 00 - E-mail : bastianutti@cab-bastianutti.fr

Site web : www.cab-bastianutti.fr

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 DECEMBRE 2019**

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par Conseil d'Administration du 12/10/2017, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de **l'ASSOCIATION DEUX ANGLES** relatifs à l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2019** tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 18 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire au Covid 19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de **l'ASSOCIATION DEUX ANGLES** à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du **1^{er} JANVIER 2019** à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention :

- ✚ sur le point suivant exposé page 33 de l'annexe des comptes annuels concernant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19.
- ✚ sur le point suivant exposé page 34 dans la note de l'annexe des comptes annuels concernant deux opérations ayant un impact sur la trésorerie au 31/12/2019.
- ✚ sur le point suivant exposé page 41 dans la note de l'annexe des comptes annuels concernant les charges constatées d'avance.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1 – Comptabilisation des subventions

Dans le cadre de l'appréciation des principes comptables appliqués par l'Association, j'ai été conduit à examiner les règles concernant la comptabilisation des subventions versées à cette dernière. Et plus particulièrement sur cet exercice en ce qui concerne les produits constatés d'avance d'un montant de 48 283 €.

Mes travaux ont consisté à examiner les principes de rattachement des produits de l'exercice à la clôture 2019 pour les subventions attribuées à l'année civile ou sur une période différente et leur correcte application.

2 – Evaluation des contributions volontaires

Dans le cadre de l'appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, j'ai été conduit à examiner le mode d'évaluation des contributions volontaires (comptabilisées en classe 8) au pied du compte de résultat, sous la rubrique « Prestations en nature » et qui s'élèvent à 21 574 €.

Mes travaux ont consisté à examiner les bases et modalités de calcul des contributions volontaires, à apprécier les hypothèses retenues.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaire.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid 19, la direction m'a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'ASSOCIATION à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'ASSOCIATION à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Flers, le 18 juin 2020

Le commissaire aux comptes : François BASTIANUTTI



■ Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	4 694	4 694		
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	552	552		
<i>Autres</i>	8 169	7 278	891	
<i>Immobilisations grévées de droit</i>				
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
Immobilisations financières				
<i>Participations</i>				
<i>Créances rattachées aux participations</i>				
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 415	12 525	891	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières et autres approvisionnements</i>				
<i>En-cours de production (biens et services)</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	4 265		4 265	3 174
Créances				
<i>Créances Usagers et comptes rattachés</i>				1 000
<i>Autres</i>	12 918		12 918	15 425
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	82 627		82 627	56 891
<i>Charges constatés d'avance</i>	3 632		3 632	4 369
TOTAL ACTIF CIRCULANT	103 442		103 442	80 859
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecart de conversion actif</i>				
TOTAL GENERAL	116 857	12 525	104 333	80 859

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser :
acceptés par les organes statutairement compétents
autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre :

J. B. K...

■ Bilan passif

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>	17 862	17 862
<i>Réserves</i>	1 242	-11 093
Résultat de l'exercice	-8 467	2 626
<i>Report à nouveau</i>	10 637	9 395
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE		
Autres fonds associatifs		
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i>		
<i>Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise</i>		
<i>Subventions d'investissement</i>	12 985	
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droits des propriétaires (Commodat)</i>		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	23 622	9 395
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS		
FONDS DEDIES		
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>		
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
TOTAL FONDS DEDIES		
DETTES		
<i>Emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	9 821	
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et commandes reçues sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	13 442	18 202
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	9 165	10 479
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>		
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>	48 283	42 783
TOTAL DETTES	80 710	71 464
<i>Ecart de conversion passif</i>		
TOTAL GENERAL	104 333	80 859
ENGAGEMENTS DONNES		
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	80 710	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	721	
(3) Dont emprunts participatifs		



Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	9 090	4,66	4 700	2,12	4 390	93,40
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	185 700	95,18	216 242	97,70	-30 542	-14,12
Reprises et Transferts de charge	9 940	5,09	1 521	0,69	8 420	553,71
Cotisations	310	0,16	391	0,18	-81	-20,72
Autres produits	2 306	1,18	5 808	2,62	-3 502	-60,30
Produits d'exploitation	207 346	106,28	228 662	103,31	-21 316	-9,32
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières	254	0,13			254	
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges extern	129 993	66,63	157 213	71,03	-27 220	-17,31
Impôts et taxes	1 052	0,54	1 177	0,53	-125	-10,59
Salaires et Traitements	56 627	29,02	61 943	27,99	-5 315	-8,58
Charges sociales	17 929	9,19	22 967	10,38	-5 038	-21,94
Amortissements et provisions	15	0,01	321	0,15	-306	-95,30
Autres charges	145	0,07	60	0,03	85	142,61
Charges d'exploitation	206 016	105,60	243 681	110,10	-37 665	-15,46
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 330	0,68	-15 019	-6,79	16 349	-108,86
Opérations faites en commun						
Produits financiers	92	0,05	28	0,01	64	225,67
Charges financières	195	0,10	53	0,02	142	270,10
Résultat financier	-103	-0,05	-24	-0,01	-78	321,51
RESULTAT COURANT	1 227	0,63	-15 043	-6,80	16 270	-108,16
Produits exceptionnels	15	0,01	3 950	1,78	-3 935	-99,62
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	15	0,01	3 950	1,78	-3 935	-99,62
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	1 242	0,64	-11 093	-5,01	12 335	-111,20
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat	4 350		3 900		450	11,54
Prestations en nature	17 224		8 809		8 415	95,53
Dons en nature						
Total des produits	21 574		12 709		8 865	69,75
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite	17 224		8 809		8 415	95,53
Personnel bénévole	4 350		3 900		450	11,54
Total des charges	21 574		12 709		8 865	69,75

F. B. Kammert



P. B. Kammert

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

■ Règles et méthodes comptables

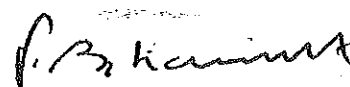
Désignation de l'association : 2 ANGLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 104 333 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 1 242 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/06/2020 par les dirigeants de l'association.



Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre (ou semestre) 2020. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, l'entité n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

■ Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

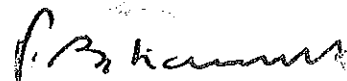
Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La Subvention d'équipement "Appel à projet DRAC lieu commun" perçue pour un montant de 13.000 € a eu pour contrepartie 906 € seulement d'investissement en 2019.

L'emprunt souscrit d'un montant de 9.100 € est en fait un crédit de trésorerie d'un an remboursé intégralement début 2020.



■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 694			4 694
Immobilisations incorporelles	4 694			4 694
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	552			552
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 392			1 392
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 871	906		6 777
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	7 815	906		8 721
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	12 509	906		13 415

P. B. Kammur

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 694			4 694
Immobilisations incorporelles	4 694			4 694
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	552			552
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 392			1 392
- Matériel de transport	5 871	15		5 886
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers	7 815	15		7 831
Immobilisations corporelles	7 815	15		7 831
ACTIF IMMOBILISE	12 509	15		12 525

P. B. Hamant

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés		12 918	12 918
Autres	3 632	3 632	
Charges constatées d'avance			
Total	16 550	16 550	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	12 750
Autres créances	
Disponibilités	
Total	12 750

F. B. Kamin

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

P. B. Kamin

■ Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de repr					
Fonds propres avec droit de repr					
Ecart de réévaluation					
Réserves	17 862	-11 093		-11 093	17 862
Report à Nouveau	2 626			11 093	-8 467
Excédent ou déficit de l'exercice	-11 093	11 093	1 242		1 242
Situation nette	9 395		1 242		10 637
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement			13 000	15	12 985
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commod					
TOTAL	9 395		14 242	15	23 622

P. B. Kamm

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	721	721		
- à plus de 1 an à l'origine	9 100	9 100		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 442	13 442		
Dettes fiscales et sociales	9 165	9 165		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	48 283	48 283		
Total	80 710	80 710		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 100			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	7 587
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 334
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	12 921

P. B. Kamm

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	3 632
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	3 632

En application de l'article 211-1-5 du règlement N°99-03 du CRC "les charges constatées d'avance sont des actifs qui correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement". En conséquence, les dépenses engagées correspondantes à la conception des catalogues non distribués à la clôture de l'exercice ont été comptabilisées en charges constatées d'avance pour un montant de 4.368,87€.

Soit :

- Catalogues 2010 : 63.50 €
- Catalogues 2011 : 387.72 €
- Catalogues 2012 : 436.39 €
- Catalogues 2013 : 313.37 €
- Catalogues 2014 : 95.67 €
- Catalogues 2015 : 265.33 €
- Catalogues 2016 : 507.39€
- Catalogues 2017 : 776.93 €
- Catalogues 2018 : 785.23 €

Toutefois si le principe de continuité d'exploitation devait être remis en cause, la valorisation de ces actifs serait à reconsidérer.

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	48 283
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	48 283

Les produits constatés d'avance correspondent à la quote part :

- de la subvention versée relative à la diffusion des catalogues non matérialisés : - en 2019 pour un montant de 3.000 €,
- de la subvention Projet "Géographie" restant à réaliser sur l'exercice 2020 pour un montant de 4.000 €,
- de la subvention Projet "Jumelage Lycée de la Ferté Macé " restant à réaliser sur l'exercice 2020 pour un montant de 1.500 €,
- de la subvention acompte 2020 reçu pour la période du 01 01 2020 au 30 11 2020 pour un montant de 39.783 €.

■ Notes sur le bilan

F. B. Kammert

■ Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
<i>Subv. Drac : Fonctionn</i>	20 000	20 000	20 000		
<i>Subv. Drac : Projets</i>	18 600	18 600	13 100		5 500
<i>Subv. Aide au Lieu</i>	15 000	15 000	15 000		
<i>Subv. Région Diff. Cat</i>	3 000	3 000			3 000
<i>Subv. Région Relais C</i>	70 583	70 583	70 583		
<i>Subv. Région Relais C</i>	46 200	46 200	6 417		39 783
<i>Subv. Agglo. Relais Cul</i>	42 340	42 340	42 340		
<i>Subv. Ville Flers Relais</i>	18 260	18 260	18 260		
Total	233 983	233 983	185 700		48 283

P. B. Kimmert